

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 25 (1880)
Heft: 16

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tout considéré, je suis fier d'être votre chef.

Je dois également vous dire que le général Herzog, président des juges de camp, m'a chargé de vous exprimer son entière satisfaction, soit pour les manœuvres, soit pour votre conduite et celle de vos chefs. C'est aussi l'opinion de M. le colonel Hertenstein, chef du Département militaire. Vous ne pouvez pas obtenir un meilleur témoignage en ce qui concerne l'accomplissement de vos devoirs.

Aujourd'hui en uniforme, demain occupés ailleurs, veillez à ce que ce joyau ne reçoive pas la moindre atteinte, conservez ces armes en honneur et n'oubliez jamais qu'elles vous sont confiées pour défendre à l'heure du danger ce que nous avons de plus cher : la liberté de nos pères et notre patrie bien aimée.

Société des officiers de la Confédération suisse

Le Comité central de la Société des officiers de la Confédération suisse adresse aux sections divisionnaires et cantonales la circulaire suivante :

Camarades,

Nous avons fixé l'assemblée générale de la Société des officiers de la Confédération suisse aux 25, 26 et 27 septembre 1880.

En présence des nombreuses fêtes qui ont eu lieu cette année-ci dans notre patrie, nous nous sommes demandé si nous ne devions pas renvoyer notre assemblée en 1881. Nous avons toutefois jugé que la réunion des officiers suisses était plutôt empreinte du caractère du travail militaire que de celui d'une fête de réjouissance. Quoiqu'il n'y ait pas actuellement de questions brûlantes à l'ordre du jour, celle de la fortification de notre pays présente pourtant un sujet de discussion que la Société des officiers suisses ne doit pas laisser passer sous silence.

Nous avons donc cru qu'il était de notre devoir de convoquer cette année l'assemblée générale prescrite par les statuts.

Notre ville ayant eu à célébrer dans le courant de cette année plusieurs grandes fêtes, pour lesquelles la plupart de nos officiers étaient de réquisition, nous avons dû différer la notre jusqu'au mois de septembre.

D'un autre côté, ce renvoi ne peut être que favorable à nos délibérations ; la plus grande partie des cours de répétition étant terminés, les expériences et observations qui y auront été faites pourront fournir l'occasion de maintes propositions.

Pour ce qui concerne l'organisation de notre réunion, nous vous répétons que les travaux militaires occuperont le premier rang. Cela ne nous empêchera pas de consacrer quelques heures au culte d'une vraie et cordiale camaraderie.

Chers camarades,

Tous les efforts du comité organisateur de notre fête tendent à vous rendre le séjour dans notre ville aussi agréable que possible.

Notre population de son côté vous réserve un accueil cordial.

Venez donc nombreux prendre part à notre fête, dont vous garderez, nous n'en doutons pas, un gai souvenir.

Dans l'espoir que vous répondrez en grand nombre à notre invitation, nous vous présentons, chers camarades, nos salutations patriotiques.

Au nom du Comité central :

Le Président,
Wilh. VIGIER, lieut.-colonel.

Le Secrétaire,
Hans BUGGLE, capitaine.

Programme pour l'assemblée générale de la Société des officiers de la Confédération suisse les 25, 26 et 27 septembre 1880, à Soleure.

Samedi le 25 septembre. — Après-midi : Réception du Comité central sortant, du drapeau fédéral, des délégués des sections et des autres officiers. Assemblée des délégués. Soir : Réunion familiale.

Dimanche le 26 septembre. — A 6 heures du matin : Diane. — A 8 heures du matin : Séance des diverses armes. — A midi et demie : Dîner. — A 3 heures de l'après-midi : Promenade. — A 8 heures du soir : Réunion familiale.

Lundi le 27 septembre. — A 6 heures du matin : Diane. — A 8 heures du matin : Rassemblement des officiers au Kreuzacher Cortège. Remise de la bannière fédérale.

Suivent les délibérations :

1^o Rapport de M. le lieut.-colonel Meister de l'état-major sur « les fortifications suisses. »

2^o Affaires générales de la Société : a) Proposition du Comité central concernant la « Winkelriedstiftung. » b) Propositions de l'assemblée des délégués.

A 1 heure après-midi : Banquet et clôture de la fête.

Tenue : Tenue de service avec casquette.

Remarque : Le billet de logement sera compris dans la carte de fête. Cette dernière contiendra de plus amples détails sur le premier jour de fête et désignera les locaux, dans lesquels les différentes assemblées et réunions auront lieu.

Avis. — Afin de pouvoir prendre à temps les mesures nécessaires concernant les logements, banquets, etc., il est de toute nécessité que le comité soit fixé sur le nombre des participants, qui devront tous être munis d'une carte de fête, donnant droit à deux banquets, logement gratis, et à tous les divertissements organisés par le comité de fête.

Prix de la carte, 10 fr.

A cet effet, Messieurs les officiers qui désirent prendre part à la fête voudront bien nous en prévenir en nous renvoyant, muni de leur signature et affranchi de 2 centimes, la déclaration de participation ci-dessous, jusqu'au 20 septembre au plus tard.

Soleure, le 26 août 1880.

Le comité d'organisation.

Le soussigné déclare prendre part à l'assemblée générale de la Société des officiers de la Confédération suisse, à Soleure, du 25 au 27 septembre 1880, et désire obtenir, par l'entremise du comité, — un logement particulier — un logement à l'hôtel — ¹.

le septembre 1880.

Signature.

¹ Messieurs les officiers sont priés de nous faire savoir si et quel genre de logement ils désirent recevoir du comité, en traçant sa partie respective.

CIRCULAIRES ET PIÈCES OFFICIELLES.

Circulaire N° 67/20 du Département militaire suisse aux Autorités militaires des cantons, aux chefs d'armes et de service et aux colonels divisionnaires.

En nous référant à l'arrêté du Conseil fédéral, du 27 avril 1880, et à notre circulaire du 28 juin dernier, concernant la répartition et la remise du revolver d'ordonnance, et en exécution ultérieure de l'article